

deux volumes, alors qu'il aurait dû pourvoir à quatre. Si l'on déduit de la somme ci-dessus celle de 2.500 francs représentant environ le montant des deux volumes non payés, ainsi qu'une autre de 500 francs afférente au Prix Constant qui n'a pas été donné l'an dernier, le disponible réel de 1908 se trouvera réduit à 3.500 francs en chiffres ronds. Votre Conseil a pensé, d'accord avec votre Trésorier, qu'il serait opportun de convertir en valeurs productives, le montant approximatif de la somme qui se trouve ainsi presque fortuitement dans notre caisse, et M. LAHAUSOIS en a fait emploi en six obligations Ouest, qu'il a prises au porteur, de façon à pouvoir en faire immédiatement argent le jour où le besoin s'en ferait sentir.

M. LAHAUSOIS doit être blasé sur les éloges qu'on lui décerne chaque année. La Société, elle, ne peut voir d'un œil indifférent la prospérité actuelle de ses finances. Si cette situation excellente est due pour une part à certains généreux donateurs, l'honneur en revient pour le reste au bon ordre qui règne dans la gestion de ses deniers, car une fortune, quelle qu'elle soit, n'est durable et solide que si elle est bien administrée. La nôtre est dans ce cas, et nous en rendons grâces à notre habile et zélé Trésorier, que vous voudrez certainement féliciter une fois de plus, en associant vos remerciements à ceux que nous lui avons déjà adressés.

Banquet de 1909. — M. E. DONGÉ annonce que le Banquet aura lieu le jeudi 29 avril, lendemain de la séance du Congrès, notre salle habituelle du restaurant CHAMPEAUX étant retenue le samedi suivant.

Observations diverses.

Captures et Biologie. — M. E. LE MOULT fait passer sous les yeux de ses collègues un carton contenant quelques gros Prioniens qu'il a rapportés de la Guyane française.

1° Deux *Titanus giganteus* ♂ et ♀ capturés à Gourdonville le 10 janvier 1906. Le mâle mesure 14 centimètres 1/2, des mandibules à la base des élytres, et la femelle, 15 centimètres. Ces deux individus ont été trouvés accouplés au milieu d'un sentier. Ils semblent avoir été projetés à terre par le vent assez violent ce même jour.

2° Une série de *Macrodontia cervicornis* dont un mâle de taille extraordinaire (15 centimètres 1/2) capturé également à Gourdonville en août 1905, et une femelle de 12 cent. 1/2.

A propos du *Macrodontia cervicornis*, il existe en Guyane une légende assez curieuse.

Les indigènes, nègres bochs ou autres, et les créoles l'appellent « Mouche scieur de long », les condamnés depuis de longues années l'appelle « Mouche café ».

Ces deux noms ont été donnés l'un et l'autre en raison de la croyance qu'avaient les Guyanais que cet insecte était l'auteur des dégâts énormes causés parfois dans les plantations de café, soit sur les caféiers eux-mêmes, soit sur leurs arbres protecteurs.

Une créole affirmait même avoir vu le « scieur de long » scier une branche de Caféier sous ses yeux en serrant la tige qu'il voulait couper entre ses mandibules et en s'aidant de ses élytres pour imprimer autour du point qu'il saisissait un mouvement continu de rotation.

Cette légende invraisemblable fut rapidement anéantie par quelques heures d'observations. Les auteurs des dégâts imputés aux *Macrodontia cervicornis* n'étaient que quelques espèces de Cérambycides de moyenne taille, du genre *Oncideres*. Ces derniers coupent une branche en séparant fibre par fibre l'aubier jusqu'à ce que le poids même de la branche attaquée entraîne la brisure définitive.

3° Trois couples de *Ctenoscelis ater* capturés dans les trois localités ci-dessous :

Gourdonville (rivière de Kourou); Nouveau Chantier (Maroni) et St-Laurent-du-Maroni.

Communications.

Deux nouveaux *Anthicus* de l'Himalaya [COL.]

par Maurice Pic.

Les deux espèces décrites ci-dessous ont été recueillies à Kulu (Himalaya) par le voyageur naturaliste K. Rost de qui je les tiens; elles sont voisines entre elles et rentrent dans le groupe des espèces dont le prothorax est sinué sur les côtés et subimpressionné.

Anthicus notatipennis, n. sp. — *Modice elongatus, nitidus, griseo pubescens, plus minusve rufescens, abdomine obscuro, elytris nigropiceis aut brunnescentibus, ad basin et apice variabiliter flavo notatis; antennis pedibusque testaceis.*